

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 166

Artikel: Avant DP hebdo
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

Avant DP hebdo

Dès le 1^{er} mars, DP paraîtra chaque semaine. Le renouvellement des abonnements nous permet de constater que nos lecteurs, dans leur grande majorité, encouragent cette décision. Quand bien même le choix leur était laissé de ne s'engager que pour vingt numéros (N° 160 à 180 soit Fr. 15.—), ou pour l'hebdomadaire dès le 1^{er} mars et jusqu'à fin 1972 (Fr. 30.—) ils ont choisi la deuxième solution. Dans le cadre de notre préparation au lancement, les groupes de Lausanne (DP 163) et de Genève (DP 165) se sont exprimés. Aujourd'hui c'est le tour de celui de Fribourg.

Face à la grande presse

Les récentes élections fribourgeoises donnaient l'occasion à DP de parler de « printemps en novembre ». Ces élections plaçaient le parti socialiste au deuxième rang et celui-ci boutait le parti radical hors du gouvernement cantonal. Par la même occasion se trouvait confirmé un certain déplacement vers la gauche du parti démocrate-chrétien majoritaire. Ces événements politiques reflétaient avec éclat les mutations en cours dans un canton jugé jusqu'alors conservateur et traditionnel. Au moment où DP devient hebdomadaire, il semble opportun d'analyser la presse fribourgeoise et son rôle d'information au niveau du canton. A côté de la presse locale de district existent des journaux plus spécialement rattachés à un parti. C'est notamment le cas du « Travail », qui souligne l'action du parti socialiste et qui suit de près l'actualité sociale. Mais la presse à Fribourg, c'est avant tout « La Liberté ».

« La Liberté » de Fribourg

Quotidien tirant à 25 000 exemplaires, il domine la presse de langue française du canton ; il se déclare résolument catholique, mais s'est quelque peu détaché, du moins en apparence, de l'emprise du parti démocrate-chrétien.

Cent ans d'histoire marqués entre autre par la présence des Sœurs de Saint Paul, qui en tant que typographes, linotypistes et éditeurs, se consacrent à l'apostolat de la Presse, et participent chaque jour à la réalisation de « La Liberté ». En brisant une grève, trois ans après sa création, elles sauvèrent le journal de la disparition. Aujourd'hui — c'est intéressant — elles se demandent s'il ne s'agirait pas de « s'insérer plus profondément dans le monde ouvrier et de devenir dans le plein sens du terme des religieuses ouvrières ».

Les rédacteurs en chef furent d'abord ecclésiastiques, puis laïques. François Gross dirige aujourd'hui l'équipe de rédaction de « La Liberté ». Il a su donner au journal un nouveau souffle, en faire un organe de presse moderne. La feuille rigide et conservatrice et fermée d'antan a fait place à un journal plus dégagé et plus souple dans la liberté d'appréciation des événements.

Mais ce que François Gross a su introduire au niveau de l'information internationale, nationale et sportive, il n'a pas voulu ou pas pu le réaliser en toute liberté sur le plan de l'actualité locale. Certes la vie fribourgeoise est présentée dans plusieurs pages. Mais, pour de nombreuses lignes consacrées à l'actualité des sociétés, aux traditions folkloriques ou villageoises, que de problèmes sociaux et économiques oubliés, ou traités de façon superficielle et anecdotique ! Les problèmes nationaux semblent se rapporter à un pays autre que la Suisse, un pays dont Fribourg ne ferait pas partie. Même dans ses nouvelles religieuses, « La Liberté » se tourne surtout vers l'extérieur. Elle s'est penchée longuement sur les revendications de l'Eglise de Hollande, mais n'a pas accordé toute l'attention voulue aux thèses, tout aussi significatives, exprimées à la faculté de théologie de l'Université de Fribourg. Bien qu'il y soit imprimé, le journal « La Liberté » n'est de loin pas encore celui de Fribourg.

Puisque les peuples heureux n'ont pas d'histoire, doit-on alors s'imaginer que les événements fribourgeois ne méritent simplement pas l'intérêt du quotidien des bords de la Sarine ? Les thèmes ignorés, et pourtant d'importance vitale pour le canton, abondent et justifient un débat plus nourri.

Développement économique, par exemple Fribourg : un revenu par habitant des plus bas de la Suisse et l'impôt sur le revenu le plus élevé. Volonté, en quelque sorte légitime, de protéger le canton des inconvénients de la surindustrialisation ? Non, puisque le canton se soulève en bloc lorsque nos planificateurs confédéraux osent inclure Fribourg dans les zones vertes à préserver. Vu l'absence aberrante de planification économique, on ne peut que constater les hésitations et la confusion. Le conseiller d'Etat Dreyer, n'a-t-il pas justifié le ralentissement économique — dont l'une des conséquences est l'émigration massive de la jeunesse formée dans les écoles du canton — en déclarant qu'il fallait digérer la croissance constatée jusqu'à maintenant. Il semble que les autorités n'aient pas créé toutes les conditions favorables à l'implantation d'industries alémaniques qui s'engageaient pourtant à verser des salaires aussi élevés que ceux de Zurich. Cela aurait perturbé la structure locale des salaires. Certains ne l'ont-ils pas voulu ?

L'enseignement : des questions

L'enseignement à tous les niveaux, autre sujet qui demande un examen en profondeur. N'existe-t-il pas dans le canton une commission extra-parlementaire (Commission Ruffieux) chargée d'examiner l'unification des programmes et des méthodes d'enseignement pour le niveau secondaire supérieur ? Où en sont ses travaux ? L'Université jouit d'un certain rayonnement dans le monde catholique, elle fait pourtant l'objet de vives critiques chaque fois qu'elle sort des chemins battus. On lui reproche alors de coûter trop cher, sans cependant mentionner que de plus en plus la Confédération en assurera le financement. Le Collège Saint-Michel lui aussi s'agite. C'était un monde clos, souvent médiéval, où fleurissait le népotisme et l'autoritarisme. Les collégiens, et certains des professeurs, essayent de se faire entendre et parlent d'ouverture et de participation.

Le nombre des communes est trop élevé dans le canton de Fribourg. Certaines sont déjà sous tutelle et ne peuvent plus payer l'instituteur ! Un regroupement s'impose, mais les efforts dans ce sens butent contre les barrières de la tradition. Une commune, constituée d'une seule famille, a tout de même fusionné récemment avec sa voisine.

Participer au débat

« Domaine Public » hebdomadaire compte participer aux débats de la vie fribourgeoise, sous tous ses aspects. Nous n'avons cité que quelques-uns des sujets qui exigeront une analyse plus poussée. Relever l'essentiel, mettre en perspective, dévoiler les conflits et provoquer la discussion, ce sont là des tâches primordiales de la presse. Particulièrement dans le canton de Fribourg.

Groupe de Fribourg

A nos abonnés

Tous les abonnés de DP ont reçu au début du mois une lettre-circulaire les priant de faire parvenir à la rédaction (adresse ci-contre) une liste de lecteurs susceptibles de s'intéresser à la formule hebdomadaire du journal. Cet appel semble avoir été entendu et les réponses nous parviennent, nombreuses, jour après jour. Nous insistons cependant auprès des lecteurs qui n'auraient pas encore trouvé le temps de nous aider : la contribution de chacun, sous cette forme, à la promotion de DP est primordiale pour la réussite de l'opération 5000 abonnés ».

Bi-mensuel romand

N° 166 11 février 1972 Neuvième année

Rédacteur responsable: Pierre-Antoine Goy

Le numéro : 1 franc

Abonnement pour 20 numéros :

Pour la Suisse : 15 francs

Pour l'étranger : 20 francs

Changement d'adresse : 50 centimes

Administration, rédaction :

1002 Lausanne, case 1047

1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 22 69 10

Chèque postal 10 - 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro ont collaboré :

Eric Baier

Jocelyne Burgener

Jean-Daniel Delley

Ruth Dreifuss

Jean-Claude Favez

Jean-Pierre Ghelfi

Bruno Pellaud

Le N° 167 sortira de presse le 22 février 1972